

# Prof menacé de mort à Trappes : Ali Rabeh en rajoute une couche



Rappelons qu'Ali Rabeh (photo) est maire de Trappes par défaut : le Tribunal administratif vient en effet [d'annuler son élection](#) pour non-sincérité de ses comptes de campagne.

Celui qui a été élu sous l'étiquette [Génération.s](#), un parti-

*cule* de *gauche-fourre-tout* fondé par le dissident socialiste **Benoît Hamon** en juillet 2017, a fait appel de cette condamnation auprès du Conseil d'État. L'appel étant suspensif de la décision du Tribunal administratif, **Ali Rabeh** conserve donc son fauteuil de maire jusqu'à la décision du Conseil d'État, laquelle doit intervenir dans les six mois.

Rappelons également que le « maire par défaut » a annoncé vouloir [porter plainte pour diffamation contre Didier Lemaire](#), ce « prof de philo » (comme on dit dans l'*Educ'Nat'*) qui a publié [une lettre ouverte dans les colonnes de L'Obs](#) quelques jours après [l'assassinat de Samuel Paty par des musulmans immodérés](#) à Conflans-Sainte-Honorine, en octobre dernier.

Une publication dont on sait qu'elle a valu [des menaces de mort à l'enseignant](#).

**Dernier rebond de l'affaire, mais certainement pas l'ultime...**

**Ali Rabeh** vient, en tant que premier magistrat de plein droit de la ville, de faire parvenir un message à l'ensemble des élèves du **lycée de la Plaine de Neauphle** où exerce **Didier Lemaire**.

Le fait qu'il envisage de porter plainte contre **Didier Lemaire** n'empêche pas **Ali Rabeh** de se draper dans une posture très voltairienne : « **Je me battraï pour que, même celui avec qui je suis en désaccord, puisse le faire** » martèle-t-il dans son message aux élèves.

Contradiction ? Ou subtilité toute coranique, peut-être...

« **Je n'accepte pas les propos violents tenus contre vous et les Trappistes, qui condamnent par avance, qui relèguent, qui excluent. C'est insupportable car c'est injuste et cela ne correspond pas à la réalité.** » continue l'édile, sans aucun souci pour la vérité des faits. Dans son article dans *L'Obs*, en effet, à aucun moment **Didier Lemaire** n'attaque ses élèves,

et encore moins les habitants de **Trappes**...

L'enseignant met en garde ses élèves contre l' « *extrémisme religieux* », en l'occurrence musulman, sans « amalgamer » *Trappistes* et *islamistes*, contrairement à ce qu'affirme **Ali Rabeh**.

Et le « maire par défaut » de conclure : « ***Débattez toujours dans le respect et la bienveillance, confrontez vos points de vue loin des caricatures et avec réflexion. Mais ne laissez jamais dire que vous ne valez rien et que vous êtes perdus pour la République.*** »

Loin des caricatures ? Tiens-donc... **Samuel Paty** aurait-il donc mérité son sort ? Est-ce, *mezza voce*, un appel au meurtre de tous ces mécréants qui osent manquer de respect au Prophète de l'islam ? La réponse sans doute très bientôt.

En attendant, **Didier Lemaire** reste sous protection policière. Un [dispositif qui n'est pas exempt de certaines défaillances](#), feu les dessinateurs de **Charlie-Hebdo** en savent quelque chose, de *là-haut*...

**Henri Dubost**